

Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**
Annule et remplace la délibération précédente 018/7.1

Date de convocation : 17/03/2025
 Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de présents : 14
 Nombre de votants : 14

Séance N° 02
24/03/2025
Délibération 018M/7.1

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mmes GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, HAMELIN Karine, ARTUS Pauline, PONTOIZEAU Fabienne, MOURAIN Lisa, HENRIQUES Floriane et Mrs MILCENT Jean-Paul, CHAUVIN Yannick, ABU-AITA Maher, HEMON Christian, POUGEARD Pierre.

Absents excusés : Mrs GUILBAUD David, CUVILLIER Jean-Claude, AVERTY Julien, Mme HA Christine.

Absent : Mr PINEAU Nicolas

Pouvoirs : Mr GUILBAUD David a donné pouvoir à Mme GODEFROY Rosiane.
 Mr CUVILLIER Jean-Claude a donné pouvoir à Mr CHAUVIN Yannick

Mme ARTUS Pauline a été élue secrétaire.

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2024 - Budget communal

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mr MILCENT Jean-Paul délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Mme Rosiane GODEFROY, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1^{er} : Présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 666 042,29	G	2 096 896,83
	Section d'investissement	B	509 915,68	H	969 775,23
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	200 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	510 281,07 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	2 686 239,04	= G + H + I + J	3 266 672,06
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	27 487,38	K	0,00
	Section d'investissement	F	370 363,43	L	317 653,46
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	397 850,81	= K + L	317 653,46
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 693 529,67	= G + I + K	2 296 896,83
	Section d'investissement	= B + D + F	1 390 560,18	= H + J + L	1 287 428,69
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	3 084 089,85	= G + H + I + J + K + L	3 584 325,52

2^{ème} : Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour ~~chacun des comptes~~ annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3^{ème} : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4^{ème} : Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Hors de la présence de Madame Le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2024.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme
Madame le Maire
Rosiane GODEFROY



La secrétaire de séance
Mme ARTUS Pauline